



## Les nouvelles activités périscolaires NAP école élémentaire La Cormegeaie

Voici le programme des ateliers éducatifs pour la prochaine période de NAP. Les enfants doivent être inscrits auprès du guichet unique ou de votre espace famille, accessible depuis le site internet [www.vendome.eu](http://www.vendome.eu)

Pour une bonne organisation, chaque enfant devra s'engager tout au long de la période choisie et ne pourra quitter l'atelier avant la fin du créneau horaire.

**La collectivité ne propose pas d'autre mode de garde en dehors des NAP qui demeurent facultatives. De ce fait tout enfant non inscrit est placé sous la responsabilité de ses parents.**

Les ateliers éducatifs se déroulent soit dans les locaux scolaires, soit dans des locaux communaux ou intercommunaux à proximité de l'école. Toutefois, les enfants doivent être amenés et récupérés à l'école.

A la fin des ateliers, les enfants sont confiés aux parents, personnes habilitées, ou agents du transport scolaire ou du périscolaire.

Une autorisation écrite est nécessaire pour que les enfants d'âge élémentaire (pas possible pour les élèves en maternelle) soient autorisés à rentrer seul chez eux.



Le planning des ateliers est disponible avant chaque changement de période sur [www.vendome.eu](http://www.vendome.eu) et à l'école de votre enfant.

Les groupes dans lesquels sont affectés les enfants sont affichés dans l'école. La référente de ces temps de NAP pour votre école est **Sandra MOREAU**.

**RAPPEL** : le dispositif des NAP est déclaré auprès de la CAF et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Aussi la Communauté du Pays de Vendôme est vigilante quant au respect des règles.

Contact : DEJ 02 54 89 41 71

## Programme des activités pour la période du 22 février au 1 avril 2016

GROUPES		Jeudi 13H50-16H10
1	CP-CE1	 <b>BOXE</b> avec Rodrigue (USV Boxe- salle au Dojo)
2	CP-CE1	<b>ARTS PLASTIQUES – AUTOUR DES CONTES</b> avec Christelle et Philippe (Musée de Vendôme)
3	CP-CE1	<b>EVEIL LINGUISTIQUE</b> avec Brigitte (école maternelle)
4	CE2-CM1-CM2	<b>A LA DECOUVERTE DE VENDOME</b> (reportage vidéo et photo autour de l'école) avec Paul et Angélique
5	CE2-CM1-CM2	<b>ATELIER DESSINS</b> avec Fabien (école)
6	CE2-CM1-CM2	<b>YOGA</b> avec Yann (salle au Dojo) 
7	CE2-CM1-CM2	<b>AIGUILLES ET TISSUS</b> (atelier couture) avec Amandine (école)
8	CE2-CM1-CM2	<b>DEVIENS MARIONNETTISTE !!!</b> avec Mélanie collaboration avec l'Hectare (ALSH les Galopins)

*Planning mis à jour le 29-01-2016- Certaines activités peuvent être modifiées.*



*Merci de prévoir une tenue de sport ou adaptée à l'activité.*



## Les nouvelles activités périscolaires NAP école élémentaire La Cormegeaie

Voici le programme des ateliers éducatifs pour la prochaine période de NAP. Les enfants doivent être inscrits auprès du guichet unique ou de votre espace famille, accessible depuis le site internet [www.vendome.eu](http://www.vendome.eu)

Pour une bonne organisation, chaque enfant devra s'engager tout au long de la période choisie et ne pourra quitter l'atelier avant la fin du créneau horaire.

**La collectivité ne propose pas d'autre mode de garde en dehors des NAP qui demeurent facultatives. De ce fait tout enfant non inscrit est placé sous la responsabilité de ses parents.**

Les ateliers éducatifs se déroulent soit dans les locaux scolaires, soit dans des locaux communaux ou intercommunaux à proximité de l'école. Toutefois, les enfants doivent être amenés et récupérés à l'école.

A la fin des ateliers, les enfants sont confiés aux parents, personnes habilitées, ou agents du transport scolaire ou du périscolaire.

Une autorisation écrite est nécessaire pour que les enfants d'âge élémentaire (pas possible pour les élèves en maternelle) soient autorisés à rentrer seul chez eux.

Le planning des ateliers est disponible avant chaque changement de période sur [www.vendome.eu](http://www.vendome.eu) et à l'école de votre enfant.

Les groupes dans lesquels sont affectés les enfants sont affichés dans l'école. La référente de ces temps de NAP pour votre école est **Sandra MOREAU**.

**RAPPEL** : le dispositif des NAP est déclaré auprès de la CAF et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Aussi la Communauté du Pays de Vendôme est vigilante quant au respect des règles.

Contact : DEJ 02 54 89 41 71

## Programme des activités pour la période du 4 janvier au 5 février 2016

GROUPES		Jeudi 13H50-16H10
1	CP-CE1	<b>LES SUPERS HEROS</b> (rencontre avec les acteurs de ma ville) <b>avec Erkan</b> (centre de loisirs les galopins)
2	CP-CE1	<b>EVEIL LINGUISTIQUE</b> <b>avec Brigitte</b> (école)
3	CP-CE1	 <b>BOXE</b> <b>avec Rodrigue</b> (USV Boxe- salle au Dojo)
4	CE2-CM1-CM2	<b>AIGUILLES ET TISSUS</b> (atelier couture) <b>avec Amandine</b> (école)
5	CE2-CM1-CM2	 <b>YOGA</b> <b>avec Yann</b> (salle au Dojo)
6	CE2-CM1-CM2	<b>DEVIENS MARIONNETTISTE !!!</b> <b>avec Mélanie collaboration avec l'Hectare</b> (école)
7	CE2-CM1-CM2	<b>A LA DECOUVERTE DE VENDOME</b> (reportage vidéo et photo autour de l'école) <b>avec Paul et Angélique</b>
8	CE2-CM1-CM2	<b>JEUX DE SOCIETE</b> <b>avec Fabien</b> (école)

*mis à jour le 04-01-2016*



*Merci de prévoir une tenue de sport ou adaptée à l'activité.*